

*Les subsides*

Passons à un autre argument, si l'on peut dire, qui a été invoqué par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, un argument encore plus farfelu que les autres. Il a dit que si le Canada était contre cette résolution c'était parce qu'il voulait une reprise immédiate des négociations plutôt qu'une déclaration en faveur du gel. C'est à ne pas croire. En quoi le gel exclut-il la reprise des négociations? Car en fait, la résolution des Nations Unies qui est actuellement en discussion insiste sur la nécessité urgente d'une reprise des négociations. La résolution dit bien que le gel nucléaire constituerait un premier pas important dans un processus qui comporterait des négociations conduisant au désarmement nucléaire lui-même. La vérité, c'est que la mise en œuvre de cette résolution empêcherait une nouvelle escalade aussi bien qualitative que quantitative du matériel nucléaire pendant la négociation du désarmement nucléaire final. Voilà pourquoi cette résolution recueille l'appui des membres de mon parti et de nombreux Canadiens de tous les coins du pays.

L'article paru dans le numéro de *Newsweek* du 19 novembre, dont je parlais il y a un instant, a été rédigé par des hommes d'affaires, notamment les chefs de Bell International et d'une demi-douzaine d'autres grandes sociétés internationales dont j'omettrai la liste. Cet article fait voir que ce sont des groupements d'affaires américains aussi bien que des membres de partis politiques démocratiques et d'autres éléments de la société américaine qui sont en faveur d'un gel nucléaire. Une des raisons qui, suivant l'article, motive cette prise de position, c'est que l'Union soviétique et les États-Unis ont tous les deux la capacité de se détruire mutuellement plusieurs fois en supposant même qu'il y ait un gel. Un pareil équilibre de la terreur, dit-il, fait redouter une dangereuse et coûteuse compétition qu'aucun des deux côtés ne peut gagner, mais qu'ils peuvent tous les deux perdre. On ne saurait mieux dire.

• (1125)

C'est à ces paroles et aux idées qu'elles véhiculent que le gouvernement devrait prêter attention. Si nous voulons léguer à nos enfants un monde dans lequel ils puissent grandir et vivre sans craindre de voir la race humaine anéantie, nous devons débarrasser notre planète des armes nucléaires. Pour ce faire, nous, hommes politiques, devons saisir toutes les occasions qui se présentent et agir avec réalisme et espoir. La motion dont nous sommes saisis, motion qui a été proposée aux Nations Unies, nous offre justement pareille occasion.

Je vais conclure sur cette pensée: dans sa recherche urgente de la paix, l'humanité a besoin d'autorité. Cette autorité peut et doit être exercée à un moment donné par les superpuissances. Mais, entre-temps, elle doit venir d'autres pays, elle doit venir du Canada.

**M. le Président:** Y a-t-il des questions ou des observations? Nous reprenons le débat et la parole est au très honorable chef de l'opposition (M. Turner).

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui concerne l'une des préoccupations les plus profondes des Canadiens, de chacun des députés et, effectivement, de l'humanité tout entière, soit la nécessité de mettre un terme à la dangereuse course à l'armement nucléaire qui menace de plus en plus la survie même de notre planète.

[Français]

Monsieur le Président, nous ne devons pas nous cacher la gravité de la situation. La résolution L-32 présentée aux Nations Unies, sur laquelle nous avons aujourd'hui à nous prononcer, a le mérite de souligner l'urgence d'une réduction des arsenaux nucléaires et d'appeler les grandes puissances à des négociations constructives. Les armes nucléaires possédées par les deux grandes puissances se comptent par dizaine de milliers, ce qui représente approximativement 5,000 fois la puissance explosive utilisée au cours de la Seconde Guerre mondiale ou 100,000 fois celle de la bombe d'Hiroshima.

D'autres comparaisons pourraient être utilisées, monsieur le Président, illustrant ou essayant de rendre imaginable en termes concrets la puissance destructrice et l'horreur dont sont capables les arsenaux nucléaires.

Ces représentations de la dévastation dont les hommes se sont rendus capables sont inévitablement présentes à nos esprits, lorsque nous considérons les voies d'une paix et d'une sécurité durables.

[Traduction]

Par cette motion, le Nouveau parti démocratique demande au gouvernement de revenir sur sa position et, textuellement, de rejeter la position de mon gouvernement, c'est-à-dire du gouvernement libéral précédent, sur une question d'importance fondamentale pour le Canada et l'alliance de l'OTAN dont notre pays est membre fondateur. Étant donné que les États-Unis et l'Union soviétique ont annoncé le 22 novembre leur intention de se réunir à Genève les 7 et 8 janvier pour envisager de négocier toute une gamme de questions portant sur les armements, perspective qui réjouit fort les députés libéraux, je m'étonne que le Nouveau parti démocratique veuille que le gouvernement adopte pour politique une résolution qui vise en premier lieu la reprise des négociations et tend, en second lieu, à empêcher que l'armement nucléaire actuel n'augmente en nombre et ne s'améliore en qualité.

Le premier objectif de la motion est maintenant rempli, compte tenu des prochains entretiens qui auront lieu entre MM. Shultz et Gromyko. Quant au second objectif, c'est essentiellement là-dessus que portera leur réunion. On peut donc s'attendre à ce que des progrès soient réalisés.

• (1130)

J'estime que cette motion et la résolution sur laquelle elle s'appuie ont été dépassées par les événements. Cette motion fait perdre de vue le fait que le Nouveau parti démocratique ne soutient pas l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord et qu'il veut à tous pris que le Canada se retire de cette alliance. Or l'OTAN est un groupement de pays démocratiques. Lors de sa création, en 1949, les fondateurs sont convenus que cette alliance serait politique autant que militaire. Grâce à elle, l'Europe a connu sa période de paix la plus longue du XX<sup>e</sup> siècle. La motion part du principe que la politique étrangère que préconisaient les gouvernements libéraux qui se sont succédé ainsi que la population canadienne était fautive et qu'elle n'a pas fonctionné. Rien ne saurait être plus loin de la vérité.

Je voudrais saisir cette occasion pour mentionner certaines des mesures que le gouvernement canadien a prises au fil des ans en vue de promouvoir la cause de la paix et de soumettre au monde un grand nombre des principes contenus dans la résolution que nous étudions aujourd'hui.